

Statistiques sur les services correctionnels pour les jeunes au Canada, 2015-2016

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 1^{er} mars 2017

En 2015-2016, en un jour moyen, 8 455 jeunes de 12 à 17 ans étaient sous surveillance correctionnelle dans les 10 provinces et territoires ayant déclaré des données. Ce nombre représente un taux de 49 jeunes sous surveillance correctionnelle pour 10 000 jeunes au Canada et correspond à un recul de 11 % par rapport à 2014-2015 ainsi qu'à une baisse de 33 % comparativement à cinq ans plus tôt. Cette tendance reflète la diminution du nombre de crimes commis par des jeunes et déclarés par la police ainsi que du nombre de causes réglées par les tribunaux de la jeunesse. Le taux de jeunes inculpés par la police a diminué de 25 % de 2011 à 2015, tandis que les tribunaux de la jeunesse ont signalé une baisse de 29 % du nombre de causes réglées de 2011-2012 à 2014-2015.

Près de 9 jeunes sur 10 sous surveillance correctionnelle en 2015-2016 étaient placés dans un programme de surveillance au sein de la collectivité.

Parmi les 10 secteurs de compétence qui ont déclaré des données pour 2015-2016, 7 ont connu une diminution du taux quotidien moyen de jeunes sous surveillance correctionnelle par rapport à 2014-2015, alors que l'Île-du-Prince-Édouard a connu le recul le plus marqué (-26 %). Pendant la même période, le Yukon (+54 %) et le Nunavut (+4 %) ont connu des hausses.

Une admission est comptée chaque fois qu'un jeune commence une période de placement sous garde ou de surveillance au sein de la collectivité ou qu'il passe d'un programme à un autre. En 2015-2016, le nombre total d'admissions de jeunes aux services correctionnels dans les neuf secteurs de compétence déclarants a diminué de 7 % par rapport à 2014-2015 pour s'établir à 16 545.

Parmi les neuf secteurs de compétence déclarants, sept ont fait état en 2015-2016 d'un repli du nombre total d'admissions aux services correctionnels, alors que les Territoires du Nord-Ouest ont connu la diminution la plus prononcée (-23 %). Le Yukon (+80 %) et Terre-Neuve-et-Labrador (+6 %) ont connu des hausses.

Ces constatations sont présentées dans un nouvel article de *Juristat* diffusé aujourd'hui sous le titre « [Statistiques sur les services correctionnels pour les jeunes au Canada, 2015-2016](#) ».

Note aux lecteurs

Le Rapport sur les indicateurs clés des services correctionnels pour les jeunes fournit des comptes sur les populations correctionnelles et sert au calcul des taux d'incarcération.

L'Enquête sur les services communautaires et le placement sous garde des jeunes fournit des renseignements sur les admissions initiales, les admissions aux services correctionnels pour les jeunes et les libérations. Les données d'enquête comprennent des renseignements sur les caractéristiques des jeunes, dont le sexe, l'âge et la durée de la peine purgée.

Les secteurs de compétence n'ont pas tous été en mesure de transmettre des données pour 2015-2016 : 10 d'entre eux ont fourni des comptes globaux moyens, mais les données ne sont pas offertes pour le Québec et se limitent aux comptes des détenus pour la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Les données sur les admissions sont accessibles pour 9 secteurs de compétence, car la Nouvelle-Écosse, le Québec, la Saskatchewan et l'Alberta n'ont pas fourni de données.

Certains comptes des secteurs de compétence figurant dans la présente analyse sont peu élevés; par conséquent, de légères variations du compte peuvent entraîner d'importantes variations en pourcentage d'une année à l'autre.

Le taux de jeunes inculpés représente le taux de jeunes inculpés d'une infraction au Code criminel, sauf les délits de la route, pour 100 000 jeunes de 12 à 17 ans.

Une cause réglée comprend une ou plusieurs accusations contre une personne ou une société, qui ont été traitées par les tribunaux en même temps (date de l'infraction, date de l'introduction, date de la première comparution ou date de la décision) et qui ont fait l'objet d'une décision finale.



Données offertes dans CANSIM : tableaux [251-0008](#) à [251-0012](#) et [251-0014](#) à [251-0017](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [3313](#) et [3323](#).

L'article de *Juristat* « [Statistiques sur les services correctionnels pour les jeunes au Canada, 2015-2016](#) » ([85-002-X](#)) est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).